

L'association Uraass France assos santé de la Nouvelle-Aquitaine, qui regroupe des associations agréées d'usagers du système de santé, dénonce un certain nombre de dysfonctionnements dans le secteur. Elle s'insurge notamment contre la désertification médicale et remet en cause l'efficacité des maisons de santé.

Social

Donner la parole aux usagers

Par Philippe Jolivet

La dernière loi santé a imposé la création de l'union nationale des unions nationales des associations agréées d'usagers du système de santé, baptisée France assos santé qui est présidée par Alain-Michel Cereti.

Et dans la foulée se sont constituées des unions régionales dans toutes les nouvelles régions. C'est ainsi qu'Alain Galland a été élu président de l'URAASS Nouvelle-Aquitaine, le 10 juillet dernier. Cette URAASS est composée des trois anciens Cis (Collectif inter-associatifs sur la santé) de Poitou-Charente, Limousin et Aquitaine qui ont fusionnés, « mais d'autres associations qui n'étaient pas adhérentes au Cis nous ont rejoint », explique Alain Galland président de l'URAASS et membre de l'association des insuffisants rénaux, greffé depuis 19 ans. « Toutes nos associations sont agréées du système de santé. Mais celles non agréées suite à la nouvelle loi de santé sont également partenaires et nous sommes disponibles pour les aider à monter leurs dossiers si elles veulent se faire agréer », explique Hubert Hortolary secrétaire de l'association et membre de l'Asolim (insuffisants respiratoire).

Suite à l'élection du mois de juillet, Alain Galland a décidé de faire une tournée dans les différents départements de la grande région afin de représenter France assos santé qui compte trois antennes à Bordeaux, Angoulême et Li-



L'association œuvre pour l'implication des usagers

moges. « Le but de ces réunions c'est de réunir les associations locales afin de porter tous ensemble le même message. Nous envisageons également d'ouvrir une antenne pour avoir davantage de visibilité au sud de la grande région ».

C'est dans le cadre de cette tournée qu'était organisée une réunion d'information en Dordogne à laquelle participaient également Françoise Lipschitz, déléguée représentant les élus du collège Familles, membre de l'Ufal et déléguée départementale de l'association des maladies rares, Émile Maly mandaté par l'union régionale des associations familiales regroupant les Udaf de la Nouvelle-Aquitaine et Jean-Pierre Hottiaux représentant des

services sociaux du conseil départemental.

DAVANTAGE D'INÉGALITÉS

Lors de cette réunion d'information on été évoqués les sujets de préoccupation de l'association. « Nous nous élevons contre le forfait hospitalier qui a récemment été annoncé. Ça va aggraver davantage les inégalités d'accès aux soins dans un pays où il y a quatre millions de Français qui n'ont pas de mutuelles. Les mutuelles ont d'ailleurs d'ores et déjà annoncé qu'elles allaient augmenter, ce qui va multiplier le nombre de personnes sans mutuelle », explique Alain Galland. « L'autre problème c'est celui de la désertification médicale qui est en train de s'aggraver. Cela fait dix ans que nous

disons qu'il y a un problème, notamment avec la charte d'installation de médecine libérale qui date de 1927 et qui n'a jamais été modifiée », poursuit-il. « Elle n'a d'ailleurs plus rien de libéral puisque les caisses primaires d'assurances maladies proposent des sommes jusqu'à 50 000 euros pour installer un médecin en zone rurale. Une partie de leurs charges sociales ainsi que de leur retraite est prise en charge par la CPAM. Peut-on encore parler de médecine libérale ? C'est donc du libéral sous perfusion », ajoute Émile Maly. « On nous dit que la solution ce sont les Maisons pluridisciplinaires de santé que l'on construit, mais cela fait deux ans que nous demandons combien de jeunes médecins se sont installés

et combien sont partis sans aucune réponse. Nous n'avons des chiffres que pour la Charente où il y a eu six installations pour 14 départs en retraite, c'est donc largement déficitaire. Bien souvent ce sont des médecins qui étaient déjà présents sur le secteur qui viennent s'y installer donc ça n'attire pas tant que ça, et elles ne sont pas si pluridisciplinaires que ça. C'est avec notre argent que ces maisons sont construites et on s'aperçoit que cela ne suffit pas. Il faut d'avantage prendre en compte les aspirations des jeunes médecins qui pour beaucoup souhaitent être salariés », explique Alain Galland.

C'est sur ces axes de travail que se penchent les membres de France assos santé afin de faire des propositions. « Nous sommes également en train de mettre en place un groupe de travail sur les difficultés d'accès aux soins et sur le parcours de soin du patient avec la prise de rendez-vous chez des spécialistes programmée par le médecin, qui aujourd'hui n'existe plus alors que les médecins touchent une prime pour faire ça », conclut-il. « Dans le cadre de la démocratie sanitaire, nous avons aussi un rôle d'information et d'implication de l'usager. Très peu de gens savent qu'ils peuvent s'adresser à des représentants des usagers qui sont présents dans l'ensemble des établissements publics ou privés. Pour faire évoluer le système de soins, l'implication de l'usager dans sa prise en charge est primordiale. D'ailleurs un appel d'offres pour la promotion de la démocratie en santé a été déposé par l'Ars et 45 dossiers ont déjà été déposés », ajoute Émile Maly.

POLITIQUE

Les Insoumis réclament l'interdiction du glyphosate

Pour les Insoumis de Périgueux Vallée de l'Isle, le glyphosate représente un danger et doit être interdit.

Le glyphosate est l'un des herbicides les plus utilisés au monde, « et il est partout : dans les rivières, les terres, et même dans le bol de céréales de nos enfants », dénoncent les Insoumis de Périgueux Vallée de l'Isle, qui rappellent que les États membres de l'UE doivent voter le 25 octobre, sur la prolongation d'autorisation pour dix ans du glyphosate, le principe actif du Roundup de Monsanto et de centaines d'autres herbicides dans le

monde. Les groupes d'appui de la France insoumise Périgueux Vallée de l'Isle s'inquiètent de l'ambiguïté des positions gouvernementales françaises sur sa décision de vote. D'autant que dans quelques jours, l'UE pourrait bien renouveler l'autorisation de ce dangereux produit toxique pour dix années de plus.

Voilà pourquoi la France insoumise Périgueux Vallée de l'Isle demande son interdiction totale et en appelle aux élus pour qu'ils portent ce refus. « Il s'agit là d'un problème de santé publique majeur ».

Les missions de France assos santé

Les actions menées par les unions régionales s'inscrivent dans le cadre des missions confiées à l'union nationale au titre de la loi du 26 janvier 2016.

Elle exerce une mission de recueil des expressions, des attentes et des besoins des usagers du système de santé afin de construire un plaidoyer en veillant au respect de l'expression de ses membres dans leur diversité. Elle rend des avis aux pouvoirs publics, élabore des propositions sur les questions relatives au fonctionnement du système de santé au niveau régional et propose des mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux de ses membres. Elle donne des avis aux acteurs et aux groupements d'acteurs pu-

blics ou privés menant des actions dans le champ de la santé. Elle anime un réseau d'associations agréées d'usagers (information, documentation, formation, soutien aux associations membres, mise en place d'actions en prenant en compte les spécificités des territoires en matière de santé publique). Elle informe le grand public sur les questions juridiques et sociales concernant la santé. Elle favorise les mobilisations citoyennes sur les questions de santé (organisation de débats publics, promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le champ de la santé, actions d'observation et de recherche dans les matières sanitaires, économiques et sociales et relatives aux droits des usagers et à la démocrati-

saire). Elle agit en justice pour la défense de ses propres intérêts moraux et matériels comme ceux des usagers du système de santé (aide et soutien juridique de l'UNAASS auprès du réseau). Elle propose après consultation et concertation des associations membres, des représentants des usagers du système de santé auprès des pouvoirs publics. Enfin, elle assure la formation des représentants d'usagers du système de santé et des acteurs associatifs issus des associations agréées adhérentes qui le souhaitent.

Contacts :
Antenne d'Angoulême :
05 45 38 77 56, antenne de Bordeaux : 05 56 93 05 92, antenne de Limoges 05 55 09 59 98.